



Rapport du Conseil de Centre du 9 juin 2022



Sommaire

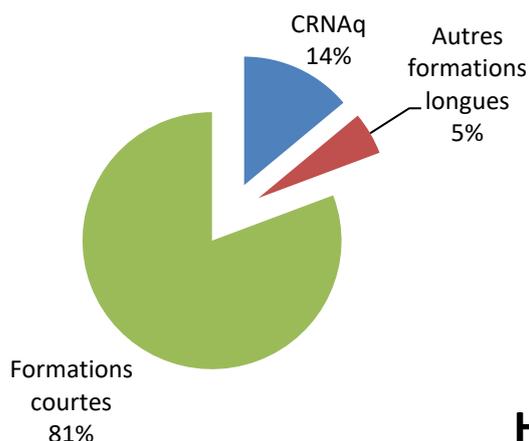
1.	Bilan pédagogique et financier de l'année 2021	3
1.1.	L'activité formation	5
1.2.	Autres actions réalisées par le CFPPA 64	5
1.3.	Actions en collaboration avec le CFAA 64	5
1.4.	Actions menées pour d'autres organismes	5
1.5.	Activité en reprise par rapport à 2020	6
2.	Ressources humaines	8
3.	Démarche qualité	9
4.	Communication et développement	10
5.	Activités 2021-2022	11
5.1.	BPREA	11
5.2.	Berger Vacher Transhumant	12
5.3.	BPA « maraîchage » HSP	12
5.4.	BP Aménagements Paysagers	13
5.5.	CS Arboriste Elagueur	14
5.6.	Ouvrier en viticulture et arboriculture	14
5.7.	Ouvrier de l'exploitation viticole	14
5.8.	Actions en agro-alimentaire	15
5.9.	Licences professionnelles Valorisation des agro-ressources	16
5.10.	Différent et Compétent	16
5.11.	Parcours à l'installation	17
5.12.	Maîtrise des documents comptables	17
5.13.	Accompagnements VAE	17
5.14.	Certiphyto	18
5.15.	Certibiocide	18
5.16.	Formations courtes en espaces verts	18
5.17.	Formations SST	19
5.18.	CCCC Certificat de Compétences des Conducteurs et Convoyeurs	19
6.	Réponses sur appels d'offre en cours et nouveaux parcours	20
6.1.	Préparation et sécurisation de l'installation	20
6.2.	Formations en espaces verts	20
6.3.	POEC en agro-alimentaire	20
7.	La carte de formation 2022-2023	21
8.	Première décision modificative du budget 2022 : DM2	22

1. Bilan pédagogique et financier de l'année 2021

1.1. L'activité formation, pour l'année 2021, représente 119 476 heures stagiaires, dont 91 070 heures en centre de formation, pour 1085 stagiaires.

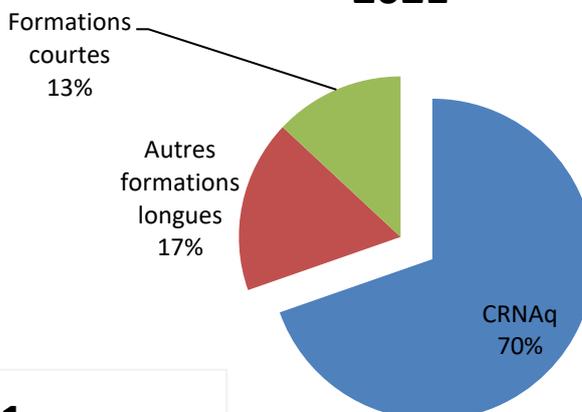
- Les formations longues peuvent être scindées en 5 domaines :
 - Agriculture, pour de futurs agriculteurs et salariés : BPREA, BPA, SIL et formations qualifiantes,
 - Agroéquipement : BPA TCEEA travaux de conduite et entretien des engins agricoles,
 - Espaces verts : CS élagage, BP Aménagements paysagers,
 - Agroalimentaire : CAPaOIA Opérateur en industries agroalimentaires,
 - Vente et conseil : Licence professionnelle conseil de stratégie en agriculture et agro-ressources.

Effectifs de stagiaires 2021



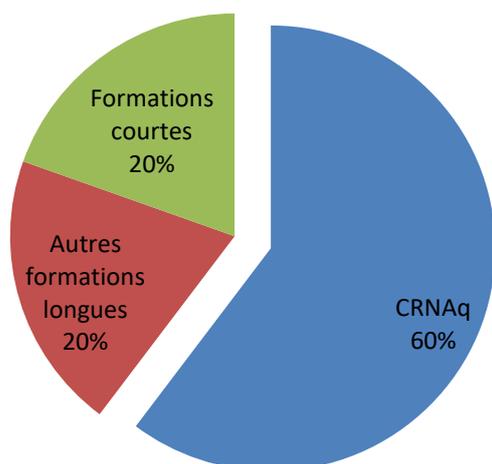
Les formations longues concernent 209 stagiaires (19 % des effectifs totaux) dont 151 parcours financés par le CRNAq (Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine 14 % des effectifs totaux).

Heures stagiaires en centre en 2021

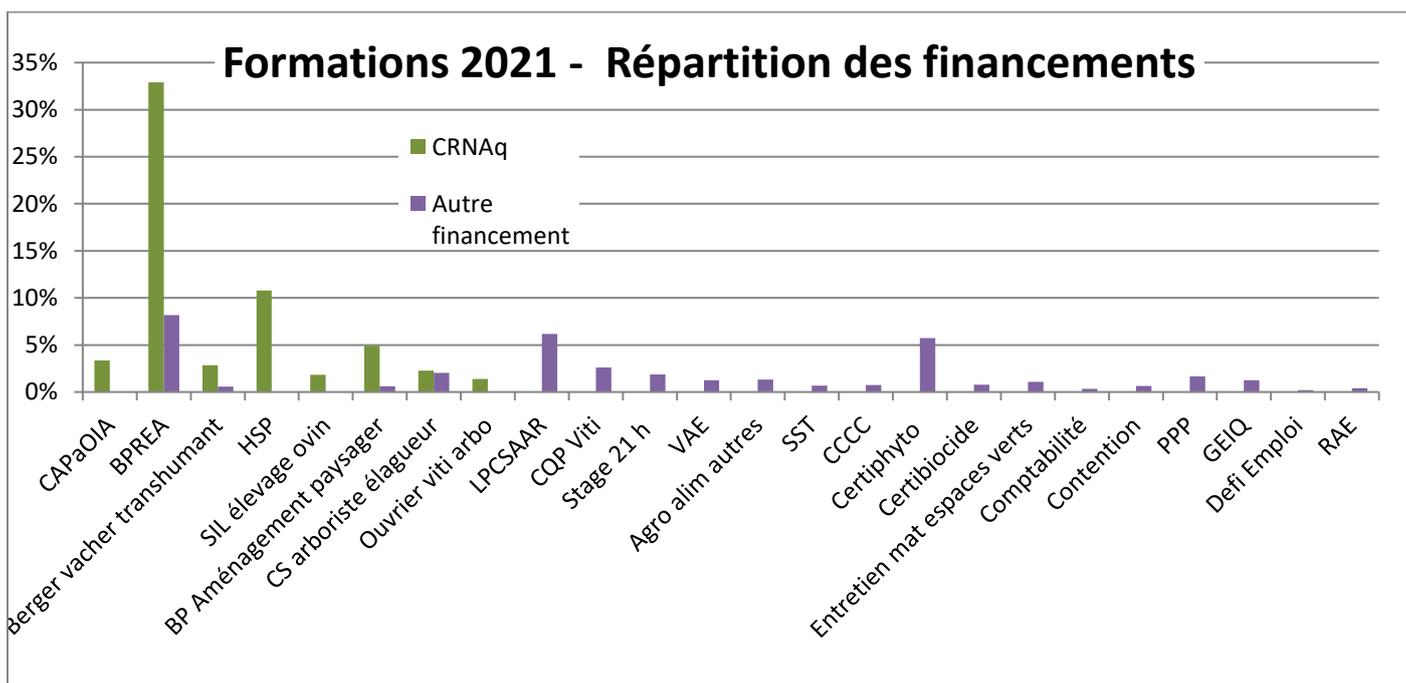
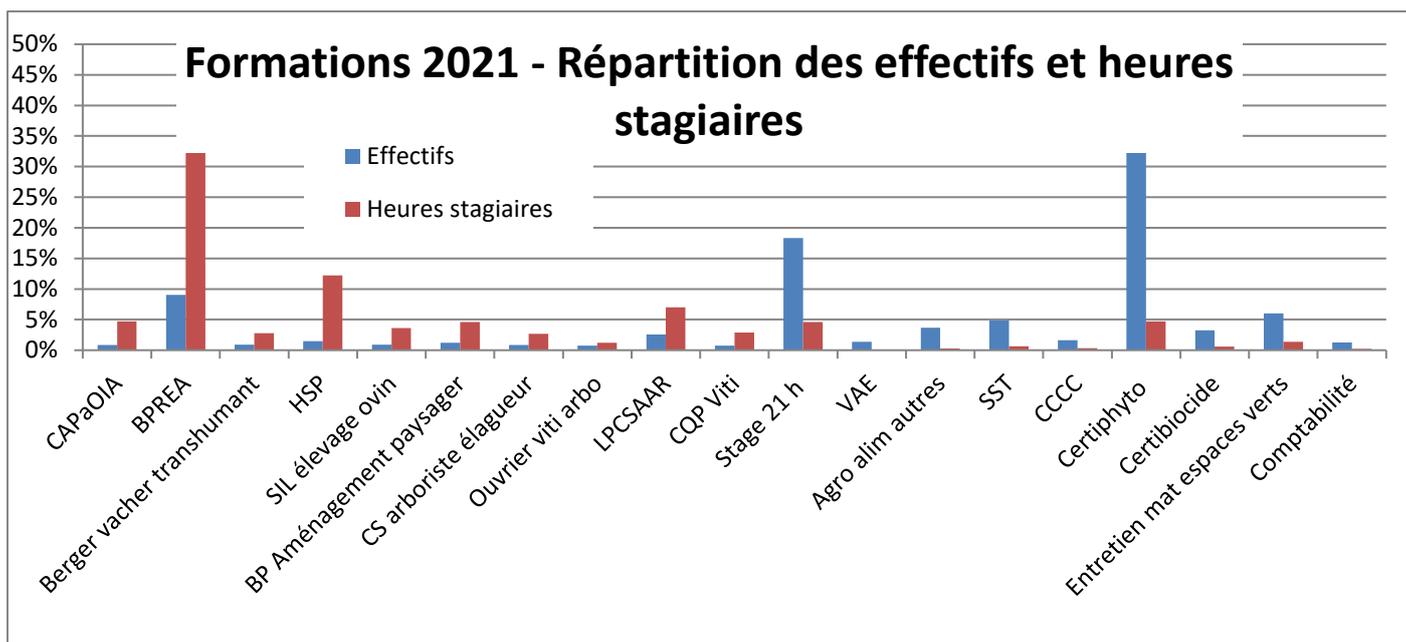


Les formations longues représentent 87 % des heures stagiaires dont 70 % financées par le CRNAq.

Financements 2021



Les financements sur les formations longues représentent 80 % du total des financements des formations. La part financée par le CRNAq est de 60 %.



- Les formations courtes drainent 81 % des effectifs, 13 % des heures stagiaires, et 20 % des financements.

L'essentiel de ces formations est destiné à un public agricole : stages de préparation à l'installation, validation des acquis de l'expérience, hygiène, sécurité et techniques en agro-alimentaire, sauveteur secouriste du travail, transport d'animaux vivants, certiphyto, certibiocide, entretien des matériels d'espaces verts, comptabilité.

Les plus significatives sont :

- Les stages 21 h concernant 196 personnes (28 personnes de plus qu'en 2020, 18 % des effectifs), 4,6 % des heures stagiaires en centre et 2 % des financements,
- Les stages « Certiphyto » représentant 432 stagiaires (219 personnes de plus qu'en 2020, 40 % des effectifs), 3% des heures stagiaires et 5 % des financements.
- Les formations liées à l'agroalimentaire et SST

Enfin, les formations « Certibiocide » apportent une activité régulière en relation avec les entreprises de prestation de service. Des formations « Entretien du matériel d'espaces verts » sont régulièrement mises en place pour le compte du CNFPT à l'attention des salariés de collectivités territoriales.

1.2. Autres actions réalisées par le CFPPA

- 131 entretiens ont été réalisés dans le cadre des plans de professionnalisation personnalisés, 48 de plus qu'en 2020.
- 15 accompagnements pour la validation des acquis de l'expérience ont été réalisés.

1.3. Actions menées en collaboration avec le CFAA 64

Le CFPPA porte un dossier de demande de subvention de 6 places auprès du CRNAq concernant la formation Licence Professionnelle Valorisation des Agro-ressources pour les parcours conduits par le CFAA et le CFPPA. Deux personnes ont bénéficié de ce financement sur le parcours Valorisation des produits du terroir.

Une personne a pu suivre la formation BTS STA sur un financement en contrat de professionnalisation.

8 personnes ont suivi la formation d'arboriste élagueur 2021-2022 coordonnée par le CFAA avec mixage du public sur une partie des séances de cours.

Un module technique (horticulture sur le Pays Basque) et les UCARE (unités capitalisables d'adaptation à la région et à l'emploi) du BPREA sont menées en commun avec le CFAA.

1.4. Actions menées pour d'autres organismes

Le CFPPA intervient dans différentes actions et formations :

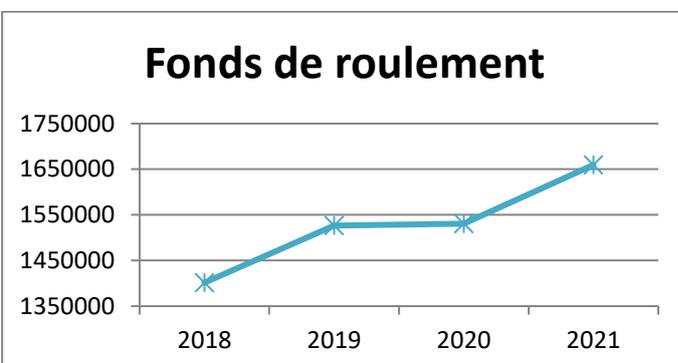
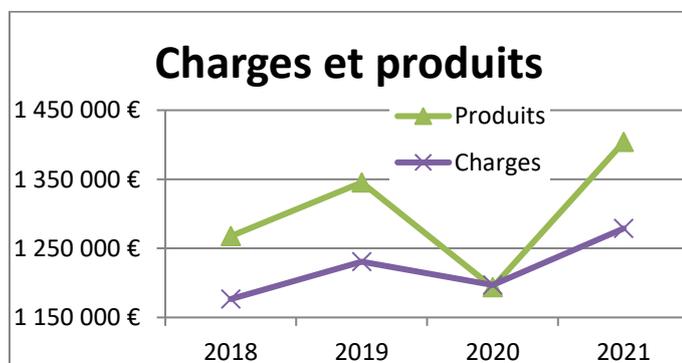
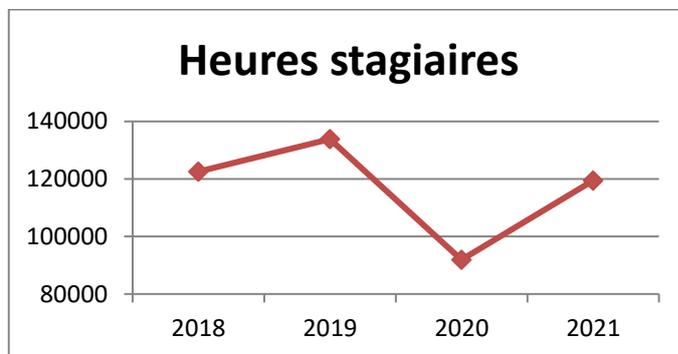
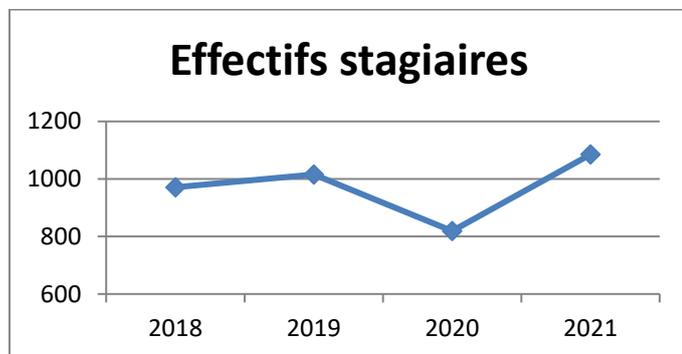
- Contention des bovins à l'attention des élèves et agriculteurs pour le compte de la MSA,
- Agroalimentaire à l'attention des salariés pour le GRETA, et des agriculteurs pour la Chambre d'agriculture,
- Parcours de formation individuels en situation de travail pour des salariés via le GEIQ AgriQualif,
- Jurys de reconnaissance des acquis de l'expérience dans le dispositif « Différent et compétent ».

1.5. Activité 2021 en reprise par rapport à 2020

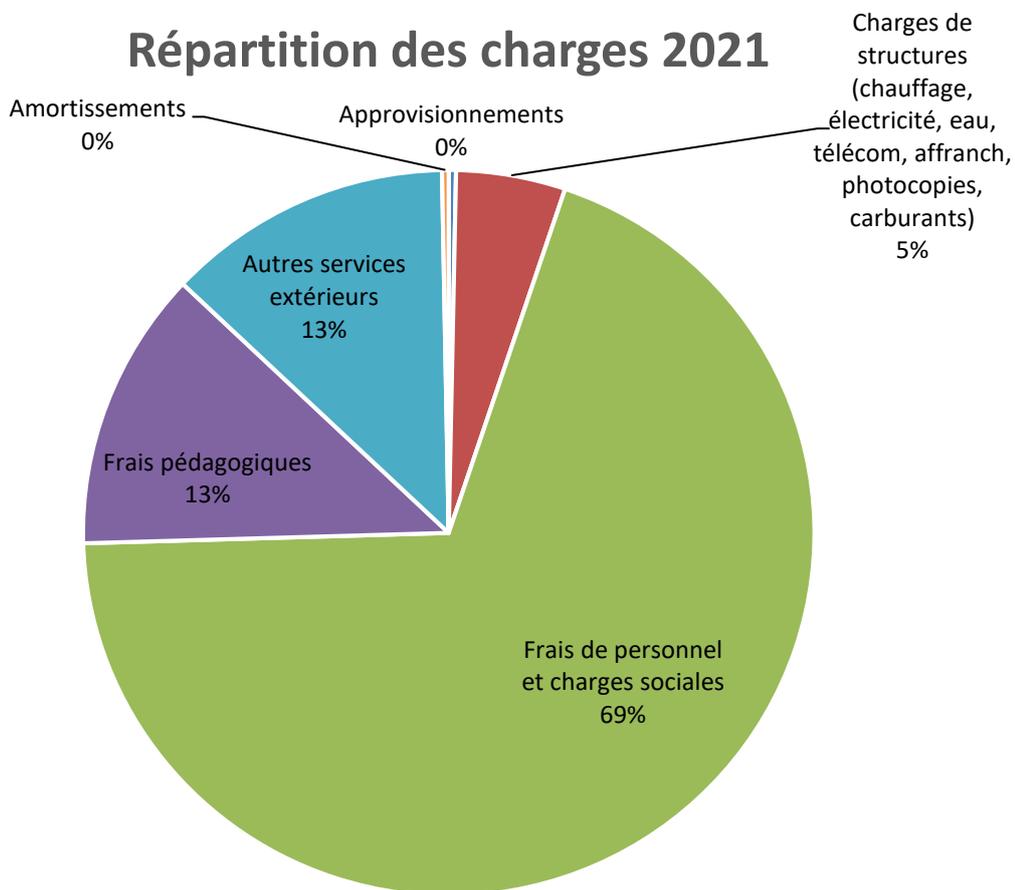
- Succédant à l'année « COVID » 2020 et ses 91 906 heures stagiaires centre et entreprise, l'activité 2021, avec 119 476 heures stagiaires, augmente de 30 % et se rapproche du volume d'activité global des années antérieures.
- Les effectifs augmentent de 32 % pour passer de 819 à 1085 stagiaires.
- Entre ces deux années, les produits montrent une augmentation de 18 % et les charges augmentent de 7 %. Cela aboutit à un résultat de fonctionnement de 125 059 €, et une augmentation du fonds de roulement du fait qu'il n'a pas été réalisé d'investissement.

Les principaux éléments d'explication :

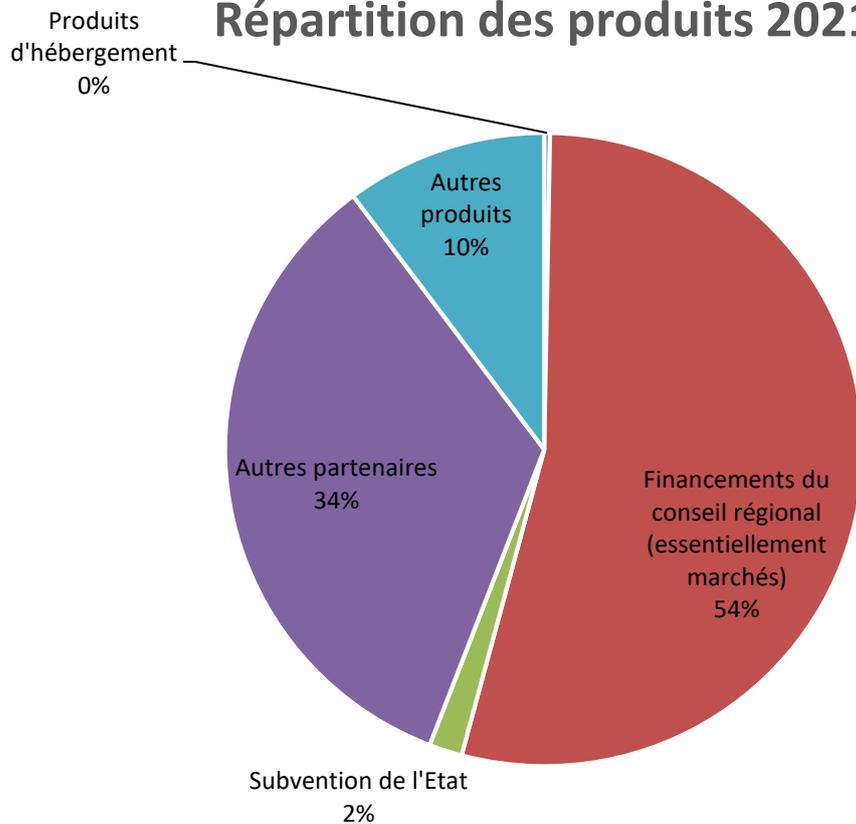
- Un fonctionnement quasi normal a pu se mettre en place dans le respect des règles sanitaires liées à la « COVID ». En particulier, les formations courtes ont pu être réalisées.
- Après une année sans financement région sur la formation CS arboriste élagueur, les formations sur le paysage (arboriste élagueur et BP aménagements paysagers) ont été mises en place à partir de septembre 2021.
- Il en est de même pour la formation d'ouvrier viticulture-arboriculture qui n'a pu être proposée qu'à partir d'octobre, après une année blanche.
- Les formations proposées pour l'accès à l'emploi dans le secteur agricole (compétences agricoles), pour la qualification d'ouvrier en conduite d'engins agricoles, et la SIL élevage ovins et transformation fromagère n'ont pas été ouvertes faute d'effectifs suffisants.
- Le marché HSP 1^{er} niveau de qualification n'a pas rencontré son public sur l'ensemble des parcours proposés. Seul le parcours Travaux de la production horticole, horticulture ornementale et légumière sur Montardon a mobilisé des effectifs en adéquation avec la demande. Deux autres parcours ont été conduits avec effectifs très réduits.
- Les effectifs BPREA, tous financements confondus, sont en augmentation sur la promotion 2021-2022.



Répartition des charges 2021



Répartition des produits 2021



2. Ressources humaines

➤ Démission

Xabi IRIGOYEN formateur en zootechnie en petits ruminants a démissionné et quitté le poste au 31 décembre 2021. La continuité des cours en BPREA a été assurée par des formateurs(trices) en prestation de service. Pour la rentrée prochaine, le recrutement est en cours pour assurer ce module en BPREA et pour conduire la formation SIL Ovins lait.

➤ Remplacements et recrutements

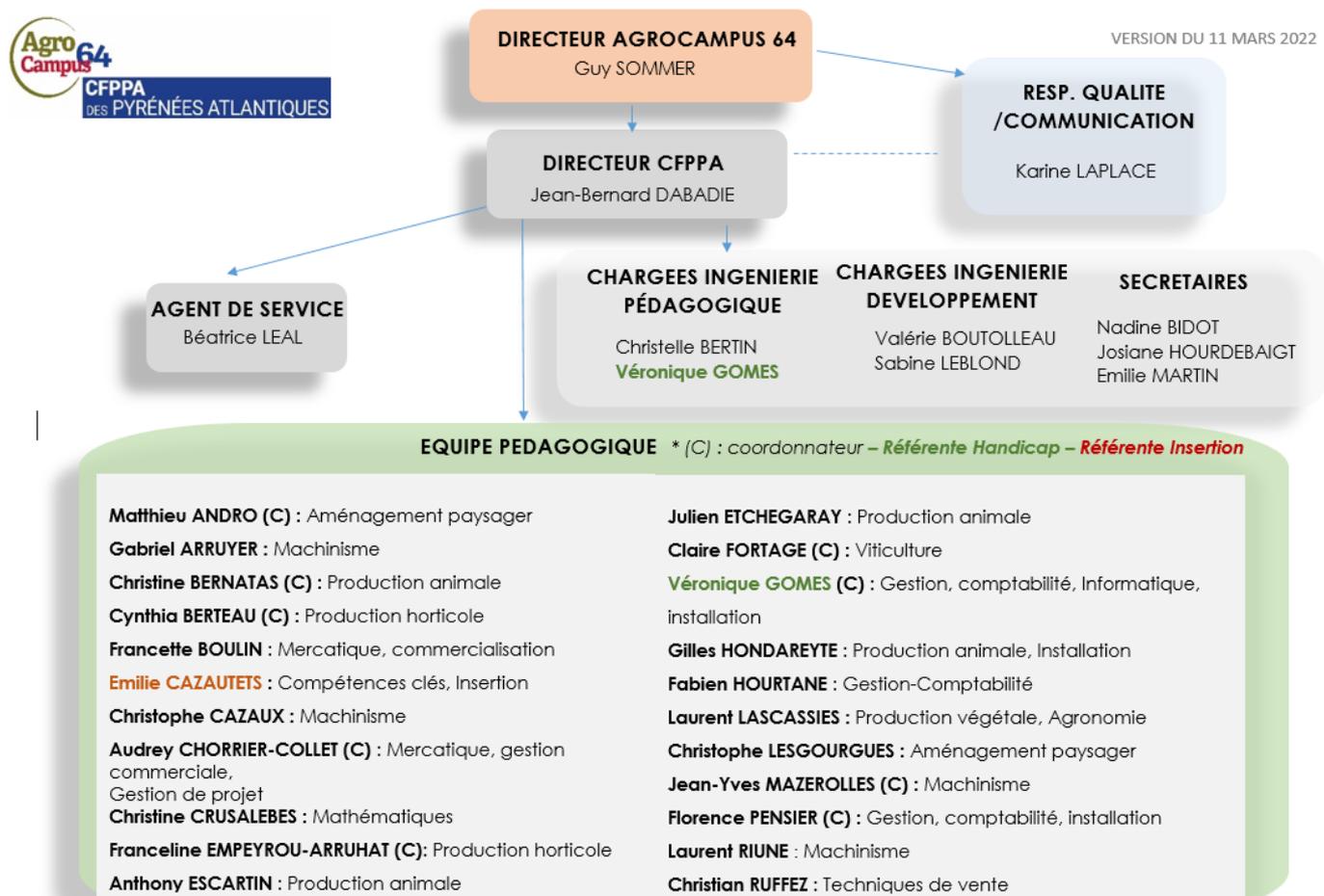
Christelle BERTIN a pris les fonctions de chargée d'ingénierie pédagogique à partir de janvier 2022.

Emilie MARTIN a été recrutée à cette date pour assurer la gestion des formations courtes, en remplacement de Mme BERTIN.

Valérie BOUTOLLEAU, a été recrutée en février 2022 sur le poste vacant d'ingénierie de développement sur la zone Pays Basque.

Christine BERNATAS a intégré le CFPPA en janvier 2022 en tant que formatrice. Elle assure la coordination et les cours liés à l'élevage et la transformation fromagère sur la formation Berger Vacher Transhumant, et intervient dans son domaine de compétences sur les autres formations.

➤ Organigramme au 11 mars 2022



3. Démarche qualité



L'AgroCampus 64 a été certifié **fin décembre 2021 pour 3 ans**. Mais cette certification n'est pas une fin en soi, loin de là...il s'agit aujourd'hui de faire vivre le système Qualité en le faisant accepter par les équipes comme un outil facilitateur et non comme une contrainte.

Pour le suivi et le pilotage, une responsable Qualité, Karine Laplace, anime une équipe de 6 personnes CFA/CFPPA, nommées pour une année (de septembre à septembre), une nouvelle équipe sera nommée à la rentrée et sera en charge de contrôler les formations au hasard sur l'ensemble des points des référentiels, afin de travailler sur le plan d'amélioration et mettre à jour le système.

Le bilan annuel se déroule une fois par an en présence des directions des centres, des responsables de site et du groupe qualité. Le directeur de l'AgroCampus 64 y est invité. Les supports étudiés sont les bilans de fin de formation réalisés, les résultats de la satisfaction, et les résultats des audits. Il fera l'objet d'un compte rendu qui précisera les points d'amélioration pour l'année à venir.

Audit interne : Il sera effectué un audit interne par site et par an. Les écarts relevés feront l'objet d'un plan d'amélioration.

Le plan d'amélioration : alimentation toute l'année, les actions sont tracées MyQSE par la Responsable Qualité, le groupe Qualité et les Responsables de site.

4. Communication et développement

- **Différentes actions de communication** ont été menées en commun par les centres de l'ensemble des sites. Entre autres :
- Les Salons ont été identifiés AgroCampus 64 et ont été tenus par des personnels de différents centres, selon les publics.
- Les JPO (journées portes ouvertes) avaient des dates communes pour tous les sites : Hasparren, Montardon, Oloron et Orthez. 15 personnes ont été accueillies par le CFPPA. Plusieurs ont intégré des parcours (viti-arbo, aménagement paysager) ou constituent leurs dossiers pour les formations à venir (BPREA, licence pro CSAAR).
- Les journées thématiques étaient organisées par les personnels et pour tous les apprenants de l'EPL. Ces journées seront sûrement amenées à bouger sur tous les sites d'année en année.
- La signalétique des véhicules et des sites va être revue de manière à ce qu'elle soit homogène sur tous les centres, en juin. 2 vidéos sur l'agroalimentaire ont été tournées par deux Youtubeurs "j'irais bosser chez vous" par l'intermédiaire du Réseau Réanalim.



➤ Activités de développement

Les deux personnes chargées du développement, Sabine LEBLOND et Valérie BOUTOLLEAU partagent leur activité pour moitié avec le CFAA.

Actions en interne :

- Formalisation des réponses aux appels d'offres : Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, CNFPT, OCAPAT
- Suivi de campagnes d'habilitation : CléA, Amorce de parcours, France Compétences (inscriptions RNCP)
- Accompagnement et suivi de prospects en relation avec les coordonnateurs de formation

- Veille stratégique
- Mise à jour des plaquettes de formation et plannings de formation destinés à la communication externe

Actions de promotion :

- Interventions régulières auprès des Pôles Emploi, missions locales, Pôles info jeunesse, ERIP (espaces d'information de proximité)
- Participation à des salons : forum des métiers Pau Lescar, REANA Bordeaux
- Présentation des formations en milieu scolaire (CQP CEA, licence CSAAR)
- Interventions en radio
- Rencontre et suivi des partenaires : SAMSIC (Candia), GEIQ Interpro Sud Aquitaine (jardinier paysager),
- Participation aux assemblées générales, CA et réunions de comités (CUMA, ABDEA, TREBATU, APFPB, Bourse des bergers, ...)
- Journées portes ouvertes.

5. Les activités 2021-2022

5.1. BPREA

58 stagiaires suivent le parcours BPREA

- 42 sur le financement PRF
- 11 en CPF de transition ou financement entreprise
- 5 en parcours individuels, dont un commencé l'année précédente.

Groupe Montardon

La session 2021 – 2022, 26 candidats, 18 suivent un parcours financé par le Conseil Régional, 5 ont obtenu un financement entreprise ou fond de formation, 3 autofinancent leurs parcours.

La tendance est moitié maraîcher (légumes, PAM), moitié élevage (caprin, ovin, aviculture, asinerie, bovin). Un tiers des candidats sont en recherche de foncier pour s'installer.

A ce jour 2 candidats n'ont pas passé toutes les épreuves et sont difficilement joignables. Ils n'ont pas répondu aux sollicitations.

Groupe Ostabat

32 stagiaires, répartis en 2 groupes, sont inscrits pour le diplôme BPREA cette année à Ostabat :

24 sur le financement PRF

6 en CPF de transition

2 en parcours individuels sur des parcours partiels, une personne qui termine un parcours commencé la session précédente et une personne qui commence un parcours par les modules techniques et les UCARES.

3 stagiaires ont été accueillis dans le cadre d'un financement pour l'UCARE transformation produits laitiers et un stagiaire est accueilli sur du financement propre pour la production maraichage à Hasparren).

Ces recrutements sont intéressants pour diversifier l'origine des publics. Ils augmentent aussi notre reconnaissance dans le milieu professionnel du territoire.

Parmi les personnes inscrites au diplôme, 6 sont hors cadre familiaux sans accès à des terres familiales et 9 ont accès à un outil de production mais avec un projet totalement différent de l'activité existante. Ces projets sont de 3 types : maraichage, PAM (plantes aromatiques et médicinales) et caprins.

21 stagiaires prévoient leur installation directement après la fin de la formation dont 20 en productions animales.

Les différents formateurs intervenant auprès des stagiaires BPREA favorisent la venue d'intervenants extérieurs et organisent des visites et des travaux pratiques chaque fois que cela est possible afin d'enrichir les apports aux apprenants mais aussi pour les mettre en contact avec des personnes déterminantes dans le réseau agricole du territoire.

Le retour des formateurs est positif quant à l'implication des stagiaires dans les différents sujets qui sont abordés.

Les stagiaires sont satisfaits de leur ambiance de la promotion et de la communication au sein de la formation et ceci malgré la coexistence de 2 groupes qui fonctionnent plus ou moins en parallèle.

Dans l'ensemble, l'essoufflement de fin de cycle se fait sentir mais les stagiaires restent impliqués. Cela laisse espérer de très bons résultats pour l'obtention du diplôme.

5.2. Berger vacher transhumant

En février 2022, 18 candidats ont passé les sélections pour la formation BVT. Ce recrutement a eu lieu sur deux jours avec des professionnels (bergers, salariés – bergers, accompagnateur en montagne, infirmier psy). 12 stagiaires pour la BVT (4 femmes et 8 hommes) ont été retenus.

Ces stagiaires sont en reconversion, ils ont peu voire pas d'expérience dans le milieu de l'élevage. Ils sont très motivés, le groupe est solidaire.

Ils ont effectué 6 semaines en centre de formation à Soeix (du 28/03/2022 au 15/04/2022 puis du 4/05/2022 au 20/05/2022) et 2 semaines de stages en exploitation en avril. Ils ont une grande période en stage (pour l'estive), du 23 mai au 21 septembre. La formation se terminera le 7 octobre.

Trouver des maîtres de stage pour l'estive n'est pas chose facile malgré l'implication de la profession.

L'éternel problème du chien est ressorti cette année : faut-il que les stagiaires aient un chien en début de formation ? Un stagiaire avec un chien a plus de difficultés à trouver un lieu de stage pour cette première estive. Posséder un chien opérationnel est un atout pour être salarié en estive les saisons suivantes...

6 stagiaires pensent continuer en tant que salarié agricole l'hiver prochain.

5.3. Formation HSP 1^{er} niveau de qualification : BPA « horticulture »

Parmi les 5 parcours proposés, en productions animale, viticulture, conduite d'engins agricoles et horticulture, seule la formation BPA TPH HOL, travaux de la production horticole, horticulture ornementale et légumière, a été mise en œuvre sur le site de Montardon.

La formation se déroule sur la période janvier à septembre 2022.

Le parcours a démarré avec 5 usagers, 2 autres ont rejoint le groupe fin mars et début avril.

Les stagiaires sont particulièrement motivés à apprendre et à faire.

En plus de la formatrice coordinatrice ayant une forte expérience professionnelle en maraîchage, l'apport d'une formatrice davantage spécialisée en horticulture ornementale est un vrai plus.

Sur les travaux pratiques réalisés chez des professionnels, le verdict est unanime : ils en sont tous ravis et demandent de revenir avec la même troupe (mais bon, il faut bien qu'ils voient d'autres choses).

Dans l'ensemble, les usagers sont satisfaits de l'enseignement qui leur est proposé (cours théoriques, conduite tracteur, travaux pratiques, santé sécurité au travail...) et contents aussi de l'accompagnement INSUP qui est très bénéfique et nécessaire pour 3 d'entre eux.

En résumé, un groupe agréable qui fait l'unanimité et qui prépare de bons salariés à venir (des contacts sont déjà pris).

5.4. BP Aménagements paysagers

Un premier groupe a suivi la formation sur la période de septembre 2021 à mai 2022. Sur l'ensemble de la formation, nous avons reçu 12 stagiaires PRF et 2 stagiaires hors PRF pour une formation comptant 917h en centre et 280h en stage en entreprise.

Il s'avère que 2 stagiaires n'ont pas validé la moindre SPE pour cause d'arrêt maladie renouvelé et n'ont suivi que le début de la formation.

Pour le reste de la promotion qui a fait preuve d'une incroyable solidarité et volonté de se reconverter dans le milieu du paysage, le bilan est extrêmement positif puisqu'il affiche un taux de réussite de 100%.

Cette promotion s'est montrée travailleuse et soudée et n'a cessé de faire la joie des différents formateurs, tant par l'implication et la volonté d'apprendre, que par la possibilité de dépasser les attendus liés au référentiel du diplôme.

Les profils des apprenants étaient très variés (préparateur en pharmacie, maître-nageur, employé municipal, chocolatier, ...) ce qui a amené de multiples questionnements sur la définition du métier de paysagiste et sur les possibilités que ce dernier offre.

Nous avons mis un point d'orgue à mettre en place une pédagogie liée au changement climatique et aux préoccupations écologiques grandissantes qui impactent les pratiques paysagères. Après concertation auprès des stagiaires, il s'avère que nous avons répondu à leurs attentes.

Les maîtres de stages ont été très satisfaits d'accueillir ce public en reconversion et sont prêts à accueillir de nouveaux stagiaires de futures promotions.

Nous avons mis en place des partenariats privilégiés avec l'ONF (avec comme contact privilégié Monsieur Brice Lamare), la mairie de Dax (avec comme contact privilégié Monsieur Marc Lascaray), et l'entreprise Cupa Stone Pau (6 rue Henri Lamarque, 64140 LONS) ce qui nous permet de diversifier les différents points de vue liés au paysage et à ses métiers périphériques.

En outre nous avons effectué des visites de jardins à Pau de manière autonome et avec les BTS Aménagements Paysagers ce qui augmente encore les possibilités pédagogiques et les rencontres avec des acteurs du paysage local.

Les périodes de chantier-école sur le site de l'AgroCampus 64 de Montardon ont permis de donner une visibilité aux possibilités qu'offre la formation ainsi que d'intervenir physiquement en offrant de nouveaux espaces au lycée agricole, tout en montrant un savoir-faire lié à la vaste palette du métier de paysagiste.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle au terme de la formation, 75% des apprenants sortent en étant employés en CDD ou CDI, un apprenant hors PRF monte sa propre entreprise, et 3 stagiaires sont à la recherche d'emploi.

Un second groupe a entamé le parcours sur la période de mars à décembre 2022. L'organisation de la formation est identique, avec naturellement une adaptation des chantiers aux saisons.

La formation a débuté avec 12 stagiaires PRF et un parcours hors PRF. Le groupe et l'équipe de formateurs entame ce cursus avec le même enthousiasme et le même entrain que la promotion précédente. Les profils sont tout aussi diversifiés, et les stagiaires en moyenne un peu plus jeunes. Une personne aura des difficultés à suivre le parcours pour des raisons personnelles. Un jeune stagiaire va également quitter la formation afin de reprendre un parcours de formation initiale diplômante dans un autre domaine, tout en envisageant à terme un retour dans le domaine des espaces verts.

5.5. CS Arboriste élagueur

Groupe de 8 stagiaires (6 hommes, 2 femmes), dont une démission en janvier 2022 suite à problèmes de santé. 7 personnes étaient sous financement PRF, et le parcours d'une personne était financé par la commune dont elle est salariée. Seule une personne avait de l'expérience dans le domaine du paysage, les autres venaient d'horizons divers avec des diplômes de baccalauréat, licence et masters.

Il y a donc eu 6 dérogations pour l'entrée en formation accordées par la DRAAF.

Durant les périodes en centre de formation, sur le site du CFAA à Hasparren, le groupe suivait les aspects théoriques en commun avec le groupe d'apprentis. Les séances pratiques, 3 jours par semaine en général étaient assurées en groupe spécifique formation continue.

Les stagiaires ont apprécié l'ambiance du groupe et la qualité de l'équipe de formation. A l'issue de la formation, 3 stagiaires ont le statut de salariés dans le domaine du paysage et de l'élagage. 4 sont à la recherche d'un emploi.

Un des candidats n'a pas validé toutes les UC, et souhaitera les présenter à nouveau l'année prochaine.

5.6. Ouvrier en viticulture et arboriculture

La session actuelle se déroule de début 14 mars au 1 juillet 2022.

4 candidats, 3 hommes et une femme, de la session d'hiver ont souhaité poursuivre sur celle de printemps ce qui constitue l'effectif total de la session de cette formation. Les autres personnes ont préféré prendre des postes de salarié.

Aucun autre candidat ne s'est inscrit sur cette session malgré des personnes intéressées qui s'étaient manifestées en octobre dernier. Une personne a intégré le groupe sur le module arboriculture.

5.7. Ouvrier de l'exploitation viticole

La formation ouvrier de la formation viticole a été mise en place en contrat de professionnalisation expérimental de décembre 2021 à septembre 2022 à Irouléguay. D'une durée de 273 heures en centre de formation, elle est principalement concentrée sur les modules consacrés à la conduite du vignoble et la protection de la culture.

Les 6 emplois potentiels n'ont pas été pourvus. 4 stagiaires suivent ce parcours.

Titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP) à niveau 7 (MASTER) dans le domaine non agricole. Une personne possède un diplôme BPREA obtenu l'année précédente. Tous ont une expérience en viticulture avant la formation. Le groupe est totalement en prise avec les activités proposées.

La formation est essentiellement assurée par des professionnels de la filière locale et donne satisfaction aux stagiaires.

5.8. Actions dans le secteur agroalimentaire

5.8.1. GRETA 2021-2022 – Formation CAP métiers de bouche : boucher/poissonnier

L'objectif de la formation est de former des adultes aux métiers de bouche.

Formation boucher et poissonnier mise en place par le GRETA 64 depuis plusieurs années ; les travaux pratiques sont réalisés à la halle Technologique de Montardon.

Pour les autres métiers de bouche, il s'agissait d'enseigner le module sécurité sanitaire des aliments avec une intervention d'environ 14h à 21h par groupe.

10 candidats sur les 2 groupes en formation sur Montardon avec un contrat dans une entreprise artisanale, GMS, et conserverie. Pour tous les candidats il s'agit d'une reconversion professionnelle par affectation du produit et de l'activité manuelle et professionnelle.

Les sessions de formation se sont déroulées d'octobre 2021 à juin 2022.

La partie sciences appliquées et PSE (prévention santé environnement) est dispensé par le CFPPA.

Environ 56 heures ont été réalisées à Montardon et des visites en atelier de transformation viande (abattoir et transformation viande) ont été organisée pour concrétiser la théorie.

Environ 98h ont été dispensés sur le lycée haute vue pour 7 groupes.

5.8.2. Formation PMS (plan de maitrise sanitaire) en établissement EANA (établissement d'abattage non agréé) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques

1 session de 2,5 jours de formation en Béarn (Montardon) et 1 visite dans chaque exploitation agricole pour une prestation rattachable permettant de vérifier/accompagner la mise en place du contenu théorique sur l'établissement.

Formation très appréciée pour les agriculteurs qui souhaitent développer une activité à la ferme.

5.8.3 Formation HACCP à destination des viticulteurs en partenariat avec la chambre d'agriculture 64 :

Nouvelle formation à la demande de la Chambre d'Agriculture sur la maîtrise des risques sanitaires en transformation viticole.

Date prévue : 10/06/2022 à Montardon.

5.8.4. Formations courtes « Hygiène des transformations des aliments » pour les entreprises (salariés et exploitants)

2 sessions de formation d'une journée (total : 14h) à la sensibilisation de la sécurité alimentaire ont été dispensées par le CFPPA. Les exploitants agricoles et salariés de structures transformant des aliments peuvent suivre cette journée de formation.

Cette formation est primordiale dans le secteur alimentaire et semble essentielle pour acquérir les bases des bonnes pratiques.

5.9. Les licences professionnelles « Valorisation des agro-ressources »

Deux parcours sont conduits en collaboration avec le Collège Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les cours d'économie générale et de langues vivantes sont mutualisés.

5.9.1. Le parcours « Valorisation des produits du terroir »

Conduit par le CFAA 64, ce parcours a permis d'intégrer cette année une personne sur une courte période en formation continue via la subvention accordée annuellement par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

5.9.2 Le parcours « Conseil et stratégie en agriculture et agro-ressources »

La promotion 2021-2022 se compose en fin d'année de 13 étudiants en contrat de professionnalisation (deux étudiants ont abandonné depuis la rentrée de septembre 2021).

La formation en cours se termine le 24 juin à la suite d'une semaine d'évaluation avec notamment les soutenances orales d'un dossier projet mené en entreprise ainsi que d'un dossier de rapport d'expérience. Nouveauté cette année en termes de certification : tous les étudiants niveau L3 sont dans l'obligation de se présenter à un examen international d'anglais (le TOEIC cette année) pour pouvoir valider leur diplôme. Aucune obligation de résultat n'est exigée mais les étudiants ont dû se présenter à l'examen pour valider leur diplôme.

Pour la promotion actuelle, le choix du recrutement a été limité ; seuls 15 étudiants avaient trouvé une entreprise sur 40 contacts au départ. Il n'y a pas réellement eu le choix entre les profils pour constituer le groupe. Cette promotion, uniquement composée de garçons et pour certains de « forts » caractères, a parfois été compliquée à canaliser.

Le jury de délibération finale pour cette promotion actuelle se tiendra le 04 juillet 2022 à 14h à l'UPPA.

Le recrutement de la promotion 2022-2023 a été renforcé. Des présentations de la formation ont été organisées en BTS (Montardon, Auch, Mugron, Vic en Bigorre, Montauban) et un processus d'entretien en visioconférence a été mis en place pour échanger sur les motivations. A ce jour, 68 contacts ont été pris dont 32 ont déposé un dossier de candidature auprès de l'UPPA. Les profils candidats sont très hétérogènes, ce qui peut venir renforcer et valoriser la formation (BTS, TC, GPN, APV, GDEA, ACSE, PA mais aussi, LP GPARE ou L3 science de la vie et géographie).

14 étudiants ont déjà trouvé leur future entreprise : 2 déjà titulaires d'une licence intégreront assurément la formation, les autres sous réserve de réussite à l'examen BTS. 5 candidats avec bon dossier ont été également acceptés par la commission de recrutement de l'UPPA sous réserve de trouver une entreprise d'accueil ; les entretiens sont en cours. 6 personnes sont en liste d'attente et 7 refusées car le profil n'était pas adapté.

5.10. Différent et compétent

La campagne de printemps a débuté en mars 2022 pour l'ensemble des sites concernés de l'ancienne région Aquitaine. 27 jurys dont 9 sur le 64 ont été réalisés sur cette campagne sur la période de mars à avril 2022.

La remise des attestations est prévue pour les Pyrénées-Atlantiques le 10 octobre prochain.

A l'occasion des 10 ans du dispositif il est prévu de mettre à l'honneur les acteurs et donc les valideurs.

L'accompagnement pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) a débuté pour un ouvrier en ESAT, faisant suite au dispositif "Différent et Compétent", dans le cadre d'un dispositif pilote de passerelle entre les milieux protégés et le milieu professionnel classique.

Nous avons établi avec lui et son responsable un suivi de 21h, à raison de 2 h par mois depuis le début de l'année 2022, pour un dossier de validation du CAP jardinier - paysagiste.

Nous en sommes au 6ème RDV que nous faisons à l'ESAT Jean Genèze à PAU.

5.11. Parcours à l'installation

5.11.1. Plan de Professionnalisation Personnalisé - PPP

109 entretiens ont été conduits jusqu'à aujourd'hui sur la campagne 2021-2022 au lieu de 114 sur l'année 2020-2021.

47 entretiens réalisés sur Saint-Palais et 62 sur Pau.

A noter une diversification des projets d'installation. Des formations préconisées telles que conduite d'atelier porcin et maraîchage ont pu être effectuées au sein du CFPPA.

5.11.2. Stages « Installation » - 21 heures

Sur 2022, il est prévu d'organiser 12 sessions qui permettraient d'accueillir jusqu'à 235 stagiaires sur l'année, dans le prolongement de l'augmentation enregistrée en 2021 qui a mené à 196 stagiaires.

5.12. Maîtrise des documents comptables

Sur Montardon, une VIVEA sur 4 journées a été réalisées cette année. Les effectifs restent faibles : 4 personnes. Formation qui satisfait les stagiaires. Une formation dans laquelle on aborde les principaux termes de gestion. Termes qui permettent une discussion facilitée avec son comptable ou lors d'un entretien VAE.

5.13. Accompagnement sur les dossiers de Validation des Acquis de l'Expérience

Sur la zone Pays Basque, 1 personne est en cours d'accompagnement et 4 autres personnes ont été accompagnées sur l'année scolaire 2021/2022. 5 personnes ont passé un jury sur cette même période, 4 ont eu une validation totale et une, une non validation. Cette dernière a choisi d'intégrer la formation BPREA à la rentrée d'octobre 2022.

Seul un accompagnement était sur un diplôme BPREH, les autres concernaient des BPREA.

Sur la zone Béarn, 6 personnes ont été accompagnées :

- 2 personnes en deuxième passage devant jury où elles ont validé les capacités manquantes (BPREA), l'un n'avait que quelques jours pour présenter le diplôme à la limite des 3 ans de l'installation avec acquisition progressive de la Capacité professionnelle.
- 2 candidats en début d'année 2022 avec passage devant le jury le 30 mai à Limoges, résultats la semaine prochaine.
- 1 candidat a terminé son accompagnement cet automne, passage en juin (BP JEV).
- 1 candidate a fini l'accompagnement mais n'a pas déposé son dossier.

5 personnes ont suivi un entretien pré-recevabilité, pour démarrer les accompagnements entre juin et septembre.

D'autres accompagnements sont aussi prévus cet automne.

En prolongement des actions Différent et Compétent, l'accompagnement d'un jeune en ESAT a démarré, faisant suite au dispositif "Différent et Compétent", dans le cadre d'un dispositif pilote de passerelle entre les milieux protégés et le milieu pro classique.

Un programme de suivi sur 21 h a été établi avec lui et son responsable, à raison de 2 h par mois depuis le début de l'année 2022, pour un dossier de validation du CAP jardinier - paysagiste.

Six rendez-vous ont déjà été organisés avec l'ESAT Jean Genève à PAU.

5.14. Certiphyto

Entre septembre 2021 et mai 2022, 332 personnes ont suivi 37 sessions Certiphyto. 12 sessions sont programmées sur juin-juillet, pour 100 candidats. Ceci mènera à un effectif de personnes formées de 432 personnes, volume identique à l'activité sur l'année précédente. L'activité équivaut à un emploi de 2/3 de formateur.

Tableau : récapitulatif des actions Certiphyto réalisées entre septembre 2021 et mai 2022 :

Certificat	Formations initiales		Formations "Renouvellement"		Tests	
	Nb stagiaires	Nb Sessions	Nb stagiaires	Nb Sessions	Nb stagiaires	Nb Sessions
Opérateur	19	3	10	2	11	12
Décideur non soumis à agrément	60	4	75	5	25	
Décideur soumis à agrément	12	1	26	2	11	
Vente	26	4	30	3	6	
Conseil			14	1	7	
Total	117	12	155	13	60	12
Nombre d'heures stagiaires	1904		1183		45	

5.15. Certibiocide

Cette formation nécessaire à l'application de biocides (traitements de locaux contre insectes et rongeurs, lutte contre les frelons...) a concerné 23 personnes sur une formation de 3 jours et 13 personnes sur une session d'une journée complémentaire d'un certiphyto.

5.16. Entretien du matériel d'espaces verts

Formations courtes de 3 jours destinées aux salariés des collectivités territoriales. Le CFPPA réalise ces formations pour le CNFPT. Sur cette campagne 3 sessions ont été réalisées, deux à Montardon et une à Hasparren pour un total de 33 stagiaires. Les programmations ont encore été

perturbées par les contraintes liées à COVID 19, et n'ont pas permis de retrouver l'activité des années précédant l'épidémie.

5.17. SST : Sauveteur Secouriste du Travail

L'habilitation du CFPPA pour les formations SST arrivait à son terme en mars 2022. Elle a été reconduite pour 5 ans sous l'entité de l'AgroCampus 64.

Cette année 4 sessions ont été organisées et 2 sont à venir pour des organismes ou entreprises (Austria 64, la ferme Elizaldia, Pépinière environnement, MIFEN, MIFENEC, COOP GARLANPY).

35 personnes ont été formées jusqu'à mai 2022 au secourisme en formation initiale sur 2 jours, et 10 ont suivi la mise à jour des compétences sur une journée.

5.18. Certificat de Compétence des Conducteurs et des Convoyeurs (CCCC)

Cette formation prend la place de ce qui était appelé « CAPTAV » puis « CCTROV ».

Le CFPPA 64 est désormais habilité pour les formations pour le transport d'animaux dans les catégories bovins, ovins-caprins et équins. Il fait partie du réseau national Préférence formation qui a permis de créer et mutualiser des supports de formation et de communication.

Deux sessions avec des candidats divers et variés, du chauffeur de coopérative nouvellement embauché jusqu'à l'éleveur qui fait du commerce international depuis longtemps mais sans certificat ont été conduites. Tous les stagiaires ont réussi leur examen.

6. Réponses sur appels d'offre en cours et nouveaux parcours

6.1. Appel d'offre Installation du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

L'appel d'offre en cours relatif à la préparation de l'installation agricole intègre deux composantes complémentaires du BPREA.

L'objectif général est de raccourcir le délai entre la formation et l'installation des candidats.

Le dispositif s'adresse aux personnes non issues du milieu agricole.

Chacune des 2 composantes, d'une durée de 5 semaines, est constituée de 20 jours de stage en entreprise, et de 5 jours en centre de formation.

Composante amont de la formation : l'objectif est de confronter les représentations aux réalités du métier d'agriculteur.

Composante aval de la formation, appelée « sécurisation du parcours » : l'objectif est de conforter le projet et d'acquérir éventuellement des compétences techniques complémentaires.

6.2. Appels d'offre et contacts dans le secteur de l'aménagement paysager

Partenariat en réflexion avec le GEIQ A Lundi

À LUNDI est un groupement d'employeurs situés dans trois départements : les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde, composé de trois GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) et deux GE.

Le CFPPA a rencontré le GEIQ A Lundi et l'entreprise Id Verde afin de mettre en place un partenariat permettant de former les futurs salariés d'entreprises du paysage. La formation sera adaptée aux besoins exprimés et pourrait s'appuyer sur les modules du BP Aménagements Paysagers.

Formations à l'attention des agents territoriaux de la fonction publique

Nous avons répondu au marché du CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) sur la « Réalisation d'actions de formation sur le thème Espaces verts »

Si nous sommes retenus, 3 actions de formations de 3 jours à destination des agents des collectivités territoriales seront proposées pour une durée d'un an avec reconduction possible de 3 ans.

- L'entretien du matériel pour les espaces verts, pour laquelle nous sommes déjà référencés sur le marché précédent,
- La prévention des risques professionnels du jardinier
- L'adaptation de l'aménagement et l'entretien des espaces verts face au changement climatique

6.3. Appels d'offre dans le secteur de l'agro-alimentaire

Nous répondons à la consultation qui a pour objet le dispositif Préparation opérationnelle à l'emploi collective, « POEC second semestre 2022 » pour le lot Conducteurs de machine en industrie agro-alimentaire.

L'objectif est de faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur, à partir d'un dispositif qualifiant de courte durée (315h dont 105h en entreprise). 10 stagiaires seront formés d'ici novembre 2022, et ce sur 3 secteurs géographiques : département 64 (Pau, Lacq et Oloron), département 40 (Bassin de Mont de Marsan), département 64 (Bassin de St Palais et St Pierre d'Irube)

Les contacts sont déjà pris avec le GRETA 64 pour le secteur Pau, Lacq et Oloron. Des démarches sont en cours pour chercher des cotraitants et sous-traitants afin de pouvoir établir une réponse avant le 1er juillet 2022.

7. La carte de formation 2021-2022

Une délibération au conseil d'administration d'AgroCampus64 sera demandée pour l'ouverture des formations suivantes :

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- BP Aménagements Paysagers
- BPA Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles
- BPA Travaux de la Production Horticole dans les spécialités Horticulture Florale et Légumière, et Arboriculture Fruitière
- BPA Travaux des productions animales dans les spécialités porc ou volaille et élevage de ruminants
- BPA Travaux de la Vigne et du Vin
- CQP Conducteur d'engins agricoles
- CQP Ouvrier de l'exploitation viticole
- Compétences agricoles
- Ouvrier en viticulture et arboriculture
- CS Arboriste Elagueur
- SIL Ovin lait et transformation fromagère
- Berger Vacher Transhumant
- Licence Professionnelle Valorisation des Agro-Ressources dans les parcours Valorisation des Produits du Terroir et Conseil et Stratégie en Agriculture et Agro-Ressources
- POEC Industrie Agro-Alimentaire
- HACCP Sécurité des aliments
- SST Sauveteur secouriste du travail
- Biosécurité Elevages
- Certificats pour l'utilisation, la vente et le conseil de produits phytopharmaceutiques
- Certibiocide
- 4C : certificat de compétence des conducteurs et convoyeurs
- Comptabilité gestion de l'entreprise agricole.
- Stages 21 h
- Validation des acquis de l'expérience

8. Première décision modificative du budget 2022 : DM2

La DM prend en compte les éléments suivants :

Variations de charges : + 38 750 €

60 Achats : + 8500 €

- Augmentation de charges en gaz et électricité
- Fournitures d'entretien : renouvellement de petit mobilier et équipements vidéoprojection

61 Services extérieurs : +1500 €

- Entretien des véhicules de service et vidéoprojecteurs

62 Autres services extérieurs : + 17000 €

- Prestations de service sur formations sur nouveaux modules et en remplacement de formateurs

64 Charges de personnel : + 11600 €

- Accompagnement de l'évolution des salaires
- Vacances supplémentaires sur groupes dédoublés

65 Autres charges de gestion courante : + 150 €

- Régularisation sur exercice antérieur

Variations de produits : + 80 000 €

70 Ventes + 20000 €

- Prestations de formation continue (hors financement PRF)

74 Subventions d'exploitation + 60000 €

- Taux de réalisation correct sur plusieurs actions du PRF

Excédent de fonctionnement prévisionnel : 42950 €

Variation des dépenses d'investissement : 0 €

